

vers vous, malheureux enfants d'Eye, encore exilés loin du ciel. Ayez pitié de nous, ô clémence, ô bonne, ô douce Vierge Marie !” Si nous entendions ces supplications, nous serions émus jusque dans les profondeurs de l'âme, et nous mettrions entre les mains de la Très Sainte Vierge des prières, des pénitences, des suffrages, des indulgences, des messes... afin que ces trésors fussent distribués par elle à ces captifs dénués de tous.

P. J. BARJEAUD.

(*La Croisade Mariale.*)

A la Vierge du Cap

Le lendemain du grand pèlerinage de Saint-Pierre, de Montréal, nous avons trouvé, parmi les nombreuses actions de grâces déposées à notre bureau, ce “cri du cœur” d'une touchante sincérité :

“Les pauvres Clarisses de Valleyfield sont heureuses de venir publier à la gloire de Notre-Dame du Cap, une amélioration très prompte opérée dans la santé de leur Très Révérende Mère Abbesse, atteinte d'une grave maladie, déclarée depuis cinq ans, et reconnue incurable.

A la suite d'une promesse de faire inscrire la faveur obtenue dans les “Annales du St Rosaire”, et de faire représenter la Communauté en pèlerinage d'actions de grâces aux pieds de Notre-Dame du Cap par deux de leurs bonnes Soeurs Tourières, un changement immédiat, et presque merveilleux, s'est produit dans l'état général de la chère malade, et se maintient depuis sept mois, comme un témoignage permanent de la puissance de Notre-Dame du Cap.

Les progrès si rapides de la maladie sont demeurés depuis lors stationnaires, et comme preuve évidente de la main protectrice de Marie, bien que la maladie existe encore, ses conséquences néanmoins sont relativement nulles, puisque la Révérende Mère peut, depuis ce moment précis, remplir toutes ses fonctions, suivre toutes les régularités de la Communauté avec une vigueur soutenue, qui fait la joie et l'étonnement de ses chères Filles spirituelles.

Daigne Notre-Dame du Cap répondre à leur confiance illimitée, et mettre le comble à leur bonheur par une guérison